



Enseignement secondaire		
Division supérieure		
ECOPO Economie politique		
Programme		
1CG_1MG		

Langue véhiculaire : Français
Nombre minimal de devoirs par semestre : 2

I. Objectifs

Le cours d'économie politique a comme objectif principal de compléter et d'approfondir les connaissances des élèves dans le domaine de la macroéconomie.

Les élèves doivent apprendre à maîtriser les méthodes ainsi que les raisonnements propres à la discipline, y compris la modélisation mathématique de manière à être capables de suivre, d'analyser et de commenter un débat ou un thème économique et social.

II. Contenu

Manuel : « Economie politique, classe de 1G », édité par le MEN et disponible sur le site de « myschool.lu ».

Le cours est à traiter dans son entièreté, sauf les notes en bas de page et les parties précisées ci-dessous, qui ne feront pas l'objet de questions dans les devoirs en classe et à l'examen de fin d'études secondaires.

1. L'Etat - Rôle économique et social

dans 1.2.1 Les impôts: Définitions et précisions

dans 1.3.1 Fig. 1.4 - Perspectives économiques mondiales selon l'OCDE

2. Monnaie et politique monétaire

2.2.3 Les instruments de la politique monétaire de la BCE

2.3 L'impact de la monnaie sur l'économie réelle

3. Emploi et chômage

Figure 3.1: Le marché du travail

dans 3.2.3 b) Données statistiques

3.3.1 Le chômage dans une perspective historique

3.3.2 Chômage et indemnisation du chômage au Luxembourg



5. Les relations économiques internationales

- 5.1 Justification des échanges internationaux
- 5.2.3 Les spécificités des échanges internationaux de services
- 5.5 Les échanges dans le monde
- dans 5.6.1 Fig 5.4 – Les cours de change: cotation au certain
- 5.6.3 Le régime de changes fixes
- 5.6.4 Les changements de parité officielle

6. Economie et écologie

- 6.1 L'impact écologique des activités économiques
- 6.2.1 La "croissance zéro"
- 6.3.4 La coopération internationale

Le titulaire veillera à utiliser dans la mesure du possible et à titre illustratif des données de la vie économique et sociale luxembourgeoise et internationale.

III. Devoirs en classe

Le questionnaire doit comprendre plusieurs questions subdivisées en sous-questions précises et cotées, permettant un contrôle des connaissances.

Si la matière le permet, le questionnaire doit comprendre au moins un exercice avec un commentaire et/ou une interprétation des résultats,

Le questionnaire doit comprendre, pour 5 à 10 points, une question de réflexion, le cas échéant sur base d'un texte, d'un tableau statistique ou d'un graphique.

IV. Examen écrit

Epreuve de 2 heures sur base d'un questionnaire comprenant entre 3 et 5 questions subdivisées en sous-questions précises et cotées, permettant un contrôle des connaissances.

Le questionnaire doit comprendre au moins un exercice avec un commentaire et/ou une interprétation des résultats.

Le questionnaire doit comprendre une question de réflexion pour 5 à 10 points, éventuellement sur base d'un texte, d'un tableau statistique ou d'un graphique.

Quant aux calculatrices, prière de voir l'instruction ministérielle.

V. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera sur base du contenu, de la structuration et de la mise en forme du devoir écrit. La maîtrise de la terminologie et des concepts, la faculté d'analyse et de structuration sont des compétences essentielles, la capacité d'expression écrite intervient également.

L'élève n'est pas censé devoir reproduire le cours textuellement. Dans les exercices, le raisonnement l'emporte sur l'exactitude du calcul arithmétique.